



Question écrite posée le lundi 22 novembre 2021

**De M. Stéphane PEU**  
Député de Seine-Saint-Denis  
Membre de la commission des lois

**À M. Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Éducation nationale

## Mise en oeuvre d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire

Monsieur le député Stéphane Peu interroge Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, au sujet du harcèlement scolaire.

Depuis le début de l'année 2021, 19 mineurs se seraient, selon l'association HUGO !, suicidés en raison du harcèlement scolaire dont ils auraient été victimes et près de 700 000 enfants, en seraient chaque année la cible, dont la moitié de formes sévères, selon un récent rapport de la Défenseure des droits.

Il s'agit d'un véritable fléau de société qui s'est amplifié ces dernières années par l'émergence des réseaux sociaux et de l'augmentation du temps passé par les élèves sur internet. Le harcèlement peut se décliner sous de multiples formes : coups, insultes ou moqueries ... Dans tous les cas, il met en grave danger la santé mentale et physique des victimes.

Certes, des actions ont été mises en œuvre par le gouvernement, le monde associatif, les communautés éducatives mais ce phénomène prend une ampleur très inquiétante qui nécessite la mise en place urgente de dispositifs efficaces de prévention et de soutien aux victimes. Si des numéros d'aide aux victimes existent, force est de constater que cela reste insuffisant.

Toutes les études sur le sujet montrent, d'une part, que le harcèlement débute à l'école et, d'autre part, qu'il est crucial pour les élèves de pouvoir se livrer à des adultes en plus de leurs parents ou de leurs camarades de classe.

Dans ce contexte, il apparaît important pour Monsieur le député que le ministère de l'Éducation nationale renforce à brève échéance ses actions sur le sujet. Aussi, si des référents harcèlement existent à l'échelle de chaque académie, ils s'avèrent pas assez nombreux et trop éloignés des élèves. C'est pourquoi, Monsieur le député suggère qu'un référent harcèlement soit présent physiquement dans chaque établissement scolaire afin de nouer des relations de confiance avec les élèves. De même qu'il convient de renforcer la formation de tous les professionnels de l'Éducation nationale afin que chaque adulte soit en mesure de détecter les cas de harcèlement. Enfin, il serait pertinent de développer des espaces d'écoute et d'expression à l'attention des enfants, dans tous les lieux qui composent leur quotidien et en particulier l'école.

Monsieur le député souhaite donc connaître les mesures que le ministre entend mettre en place pour lutter contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement et avoir son avis sur les propositions inscrites dans cette question.

### Permanence parlementaire

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanep.eu](mailto:contact@stephanep.eu)

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

### Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous  
à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à  
[newsletter@stephanep.eu](mailto:newsletter@stephanep.eu)

### Farid Aïd

Député suppléant

[Farid.aid.2020@gmail.com](mailto:Farid.aid.2020@gmail.com)

LA  
GAUCHE  
DEBOUT ET  
INSOUMISE